



## Mairie d'ASPREMONT

05140 ASPREMONT

☎ / 📠: 04 92 58 64 27

[aspremont@wanadoo.fr](mailto:aspremont@wanadoo.fr)

[www.aspremont05.fr](http://www.aspremont05.fr)

# Lettre à la population

Chers Aspremontais,

Après trois années passées en qualité de Maire d'Aspremont, il me semble nécessaire de faire, à mi-mandat, un bilan des actions menées.

Ces trois premières années ont été marquées par la réorganisation des services à la population, la préparation et la réalisation de dossiers importants. Trois objectifs principaux ont marqués la vie municipale.

### **Premier objectif : Améliorer la qualité des services à la population aspremontaise.**

Pour y parvenir, nous avons embauché à temps complet un employé communal et l'avons doté de matériels tels que boîte à outils, débroussailleur, tondeuse, véhicules. Désormais, pour effectuer ses missions, cet agent dispose d'un fourgon C25, d'un Piaggio, ainsi que d'un tracteur neuf lui permettant d'assurer le déneigement et le nettoyage des accotements. Je vous rappelle qu'en début de mandat, il était obligé d'utiliser sa voiture personnelle pour effectuer son travail et d'emprunter des outils.

Pour répondre aux problèmes récurrents d'eau et d'assainissement, nous avons fait réaliser une étude et à ce jour nous possédons les plans des réseaux communaux, documents jusque là inexistants.

Une réunion publique de présentation devrait avoir lieu d'ici la fin septembre.

Afin de moderniser le fonctionnement des services municipaux et de faire connaître la commune d'Aspremont, nous avons créé un site Internet ([www.aspremont05.fr](http://www.aspremont05.fr)), sur lequel chaque aspremontaise et aspremontais peut suivre l'actualité de la commune, communiquer avec le maire, demander des actes d'état civil ou encore effectuer une réservation de salle. Ce site est de plus en plus visité.

### **Deuxième objectif : Améliorer l'environnement d'Aspremont et son cadre de vie**

Pour valoriser le village, nous avons procédé à son embellissement et à son fleurissement. Aujourd'hui, de nombreux touristes s'arrêtent pour l'admirer. Je tiens à souligner que cette opération a pu se réaliser grâce à la volonté et au travail de bénévoles. L'emplacement que nous avons réservé cette année au Café de la Place, sur la place du monument aux morts, attire de nombreux touristes et participe à notre développement économique.

Comme je m'y étais engagé au cours de la campagne municipale, j'ai tout mis en œuvre pour créer l'association « Animation Aspremontaise » (statut, financement, ...). A l'époque, il n'existait aucun lieu de rencontre pour les aspremontaises et aspremontais et chacun était seul chez soi. Le fonctionnement du club du mercredi

connaît un vif succès. Je suis fier de cette structure et je félicite les organisateurs de cette animation.

### **Troisième objectif : La réalisation de travaux**

Afin de répondre aux besoins des utilisateurs, les axes de circulation des Patègues, la montée du Château et de Thuoux jusqu'au cimetière ont été réhabilités.

Trois projets d'amélioration du village sont en cours et n'attendent plus que le démarrage des travaux : L'aménagement de la place du monument aux morts, du parvis de l'église et du terrain « Richiardone » qui sera aménagé en aire de jeux pour les enfants.

D'autres opérations sont programmées : la reconstruction du mur de soutènement du chemin du Reclus, la réparation du pont de Thuoux et du pont de Hauteville, ainsi que l'enfouissement des lignes électriques et Télécom du quartier « Chapon ».

Pour la réalisation de ces travaux, nous avons recours systématique aux procédures de mise en concurrence, dans le respect de la réglementation et pour une gestion optimisée des finances de la commune.

Le financement de ces travaux a été possible grâce à l'obtention de nombreuses subventions accordées par les services de l'Etat, de la Région et du Département, ainsi que de fonds parlementaires.

Toutes ces décisions ont été prises par des votes unanimes du Conseil Municipal.

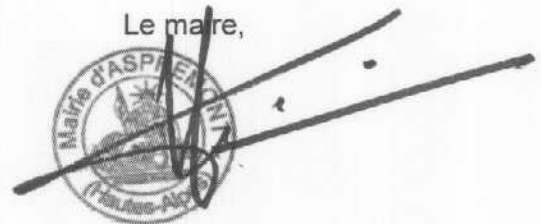
Je m'étais également engagé à être présent en permanence sur la commune. Or, mes obligations professionnelles actuelles m'empêchent de respecter cet engagement. Ce qui me vaut un certain nombre de critiques et de remarques désobligeantes.

Malgré cela, il me semble qu'en l'espace de trois ans, le village a changé. La question qui se pose donc aujourd'hui est de savoir si un village de trois cents personnes a besoin d'un maire en permanence.

En conséquence, je vous informe de ma décision de présenter ma démission de Maire de la commune d'Aspremont à la Préfète des Hautes-Alpes.

En de telles circonstances, il me paraît important de solliciter, à nouveau, la confiance du Conseil Municipal, pour s'engager sereinement vers la deuxième partie du mandat, et c'est en toute connaissance de cause, que les conseillers municipaux, représentants de la population d'Aspremont, décideront ou non de me reconduire dans mes fonctions de maire.

Le maire,



Jacques FRANCOU